

CONDITIONS DE REALISATION DE NOS PRESTATIONS

1. Définitions

~**Companywriters** : La Société à Responsabilité Limitée, dont le siège social est établi Rue Basse-Hermalle 25/8 à 4600 Visé (Belgique) inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0884.562.301 et dont l'activité vise la fourniture de services sur mesure en matière de [consultance](#), de [rédaction](#), de [relecture](#) et de [traduction](#) de textes professionnels ainsi que de [prise de parole](#) en public.

~**Client** : Toute personne morale ou physique qui signe et renvoie à COMPANYWRITERS, une Offre signée pour accord ou un e-mail d'accord.

~**Offre** : Lettre, email ou offre adressé par COMPANYWRITERS au client en vue de la fourniture de services sur mesure en matière de [consultance](#), de [rédaction](#), de [relecture](#) et de [traduction](#) de textes professionnels ainsi que de [prise de parole](#) en public.

~**Contrat** : Contrat conclu, par la signature d'une Offre ou par l'envoi d'un mail d'accord, entre COMPANYWRITERS et le Client portant sur la réalisation de prestations en matière de [consultance](#), de [rédaction](#), de [relecture](#) et de [traduction](#) de textes professionnels ainsi que de [prise de parole](#) en public.

~**Prestations** : Prestations en matière de [consultance](#), de [rédaction](#), de [relecture](#) et de [traduction](#) de textes professionnels ainsi que de [prise de parole](#) en public reprises au Contrat.

2. Acceptation des Conditions de réalisation de nos prestations

Les présentes conditions sont acceptées sans aucune réserve par le Client par la signature de l'Offre ou par l'envoi d'un mail d'accord.

Il ne peut être dérogé aux présentes conditions que moyennant l'accord écrit de COMPANYWRITERS.

3. Coût de nos prestations

Nos prestations seront réalisées au budget repris dans la présente offre.

4. Paiement de nos prestations

Les paiements sont effectués par le Client dans un délai de 30 jours calendrier à compter de la date de la facture.

Les factures sont payées par virement sur le compte bancaire de COMPANYWRITERS.

Les factures non payées à leur échéance sont, de plein droit et sans mise en demeure, majorées de 15% à titre de dommages et intérêts forfaitaires tandis que des frais de rappel d'un montant de 50 euros seront automatiquement comptabilisés.

Le défaut de paiement à l'échéance fait, en outre, courir de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de 12% l'an.

5. Délais de livraison

Le délai de livraison convenu avec le client est, sauf accord écrit et exprès, donné à titre purement indicatif. Aucun retard de livraison ne pourra entraîner la déduction, par COMPANYWRITERS, de dommages et intérêts.

6. Réclamations

A défaut de réclamation adressée par email dans les 10 jours de l'envoi du travail commandé à COMPANYWRITERS, le client est réputé avoir agréé sans réserve ledit travail.

La réclamation adressée dans le délai précité de 10 jours ne suspend en aucun cas l'exigibilité de la facture relative à la prestation contestée.

7. Annulation

En cas d'annulation de la commande par le client, une indemnité de rupture forfaitaire correspondant à 30% du prix convenu HTVA avec un minimum de 50 euros sera automatiquement due sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

8. Clause résolutoire

En cas de non-paiement d'une facture par le Client, COMPANYWRITERS a le droit de mettre fin à tout Contrat en cours et de le considérer, après mise en demeure, comme résolu de plein droit, sans intervention de justice, et ce, sans préjudice des dommages et intérêts que COMPANYWRITERS pourrait réclamer.

9. Propriété intellectuelle

Le client est réputé agir en qualité d'auteur du texte base de la prestation et en autorise explicitement l'utilisation, conformément aux dispositions légales relatives aux droits d'auteurs.

Le client s'engage à garantir COMPANYWRITERS de toutes demandes ou condamnations en principal, intérêts et frais qui seraient formulées ou prononcées à son encontre en raison d'une violation, par le client, des dispositions légales relatives aux droits d'auteurs.

COMPANYWRITERS détient les droits d'auteur relatifs aux travaux réalisés par ses soins. Ceux-ci ne peuvent être reproduits sous quelque forme que ce soit, y

compris sous format électronique, sans l'accord préalable écrit et explicite de COMPANYWRITERS.

10. Responsabilité

COMPANYWRITERS ne sera tenu à aucun dommage et intérêt pour accident aux personnes, dommages à des biens qui découleraient des prestations opérées en exécution du Contrat, manque à gagner ou tout autre préjudice découlant directement ou indirectement de tout défaut ou erreur affectant éventuellement ces prestations.

COMPANYWRITERS est uniquement responsable de la qualité du travail réalisé pour autant que celui-ci soit utilisé dans sa forme intégrale et sans modification.

COMPANYWRITERS décline toute responsabilité quant aux défauts du texte transmis par le client.

COMPANYWRITERS ne peut être tenu pour responsable de la perte après des tiers du texte source ou de la traduction et décline toute responsabilité quant aux textes ou documents consignés dans ses locaux, sauf dol ou faute lourde.

11. Force majeure

Des circonstances telles que la grève, l'incendie, le bris de machine, les retards des fournisseurs, les épidémies, le danger de guerre, la guerre civile, le manque de ressources énergétiques, le fait du prince, la faillite des fournisseurs, etc. Sont à considérer comme des hypothèses de force majeure lorsqu'elles ont pour effet de retarder ou de rendre très difficiles la réalisation des prestations confiées à COMPANYWRITERS dans le délai éventuellement convenu. COMPANYWRITERS n'aura à établir ni l'imprévisibilité ni l'irrésistibilité de ces circonstances ni l'impossibilité d'exécution du contrat.

COMPANYWRITERS informera le plus rapidement possible le Client de la survenance de l'une des circonstances visées à l'alinéa précédent.

COMPANYWRITERS se réserve le droit de prolonger le délai de réalisation des prestations éventuellement convenu d'une période égale à celle pendant laquelle le cas de force majeure a perduré. De même si ces faits peuvent compromettre l'exécution du Contrat suivant les modalités prévues, COMPANYWRITERS se réserve le droit de résilier le Contrat sans engagement ni responsabilité de sa part.

12. Traitement des données à caractère personnel-vie privée

Il vous est loisible de visiter le site de COMPANYWRITERS et de vous informer sur ses services sans devoir fournir d'information personnelle.

Pour des raisons techniques, COMPANYWRITERS utilise des cookies pour gérer la langue choisie. Il vous est possible de configurer votre navigateur pour vous

informer lors de chaque création de « cookies » ou pour empêcher leur confection. L'accès au site de COMPANYWRITERS ne vous sera pas, pour autant, refusé.

Les présentes dispositions respectent la vie privée du Client conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur le traitement des données à caractère personnel et aux autres dispositions contraignantes de droit belge en la matière.

Le responsable du traitement de vos données personnelles est la SRL COMPANYWRITERS.

La SRL COMPANYWRITERS est une société spécialisée dans la fourniture de services sur mesure en matière de [consultance](#), de [rédaction](#), de [relecture](#) et de [traduction](#) de textes professionnels ainsi que de [prise de parole](#) en public, dont le siège social est établi Rue Basse-Hermalle 25/8 à 4600 Visé (Belgique) inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0884.562.301.

La SRL COMPANYWRITERS est atteignable 24 H / 24 et 7 Jours / 7 à l'adresse e-mail **info@companywriters.be**

Les données à caractère personnel communiquées à la SRL COMPANYWRITERS sont traitées par elle pour la gestion de sa clientèle ce qui comprend notamment la gestion des relations pré-contractuelles et contractuelles de cette dernière et l'information de celle-ci ainsi qu'aux fins de prospection commerciale (marketing direct).

Le Client peut s'opposer, sur demande et gratuitement au traitement des données le concernant à des fins de prospection commerciale (marketing direct).

En outre, le Client a le droit d'obtenir sans frais la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte qui le concerne.

13. Droit applicable-Litiges

Pour toute contestation relative à l'exécution et l'interprétation du Contrat, la loi belge est applicable à l'exclusion de toute autre.

Pour toute contestation relative à l'exécution et à l'interprétation du Contrat, les juridictions de l'arrondissement de Liège (dont la Justice de Paix du deuxième canton de Liège) seront exclusivement compétentes.

Cette clause demeure valable en cas de litispendance, connexité, ou appel en garantie.